

Communiqué de presse

Paris, le 18 février 2021

Guide pour évaluer le bac en contrôle continu : toujours plus d'inégalités entre les lycéen-ne-s

Le ministre Blanquer avait annoncé le 21 janvier 2021 que la quasi-totalité des disciplines évaluées au baccalauréat le seront sous la forme du contrôle continu. Le ministère de l'Éducation nationale a publié à cet effet un guide à destination des enseignant-e-s avec un certain nombre de préconisations, notamment le nombre d'évaluations par trimestre, dont deux sont pratiquement déjà écoulés !

Alors que SUD éducation et une large représentation syndicale et associative réclamaient la tenue d'épreuves nationales et anonymes au mois de juin, le contrôle continu et ses préconisations accentueront encore les inégalités entre les lycées. Incapable de mettre en place un cadre national clair, le ministre met en porte-à-faux les enseignant-e-s par des préconisations insensées au regard des conditions actuelles.

Les lycées ont en effet mis en place des régimes de présence très différents : certains ont maintenu la présence à temps complet des Terminales depuis novembre, d'autres ont instauré un roulement entre les niveaux (demi groupes, présence partielle, etc.). Le choix d'imposer trois évaluations dans le trimestre, outre son caractère arbitraire, ne peut qu'accentuer ce que SUD éducation n'a cessé de dénoncer : la fin de la valeur nationale du diplôme. En effet, un diplôme obtenu dans un lycée ayant assuré ses cours sans discontinuité n'aura pas la même valeur que celui obtenu dans un lycée où les élèves n'auront pas été présent-e-s sur tout le temps scolaire

Le ministre n'assume pas le passage au contrôle continu et veut lui donner un semblant d'équité : c'est une illusion !

Ces préconisations d'évaluations dans le cadre du contrôle continu montrent également le peu de cas que fait le ministre des considérations pédagogiques et de la liberté des enseignants : pour SUD éducation, ce qui compte avant tout c'est que les élèves aient le temps d'apprendre sans être évalué-e-s constamment avec l'enjeu de l'examen. Le temps de présence au lycée doit être au service des apprentissages et non de l'évaluation permanente coutumière du Ministre Blanquer. La volonté de mettre en difficulté les enseignants est manifeste en imposant un rythme d'évaluation sur des périodes déjà achevées, est-ce cela l'école de la confiance ?

SUD éducation dénonce cette nouvelle attaque du caractère national et anonyme du baccalauréat, doublée de mépris à l'encontre des enseignants, et revendique toujours la suppression de la réforme du lycée.

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

